

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 8 MARS 2023

« Plan égalité » : des mesures qui vont dans le bon sens ... à la condition d'une mise en œuvre rapide et de moyens adaptés

Le HCE se félicite notamment de voir figurer certaines des principales recommandations issues de son rapport annuel sur l'état du sexisme dans le « Plan égalité » présenté par le Gouvernement ce 8 mars et rappelle que leur mise en œuvre nécessite des moyens conséquents, humains et financiers. Quelques centaines de millions sont annoncées. C'est un bon début mais il faudra nécessairement une suite.

Les associations féministes réunies le 6 mars par la présidente du HCE, Sylvie Pierre-Brossolette, ont largement approuvé ces propositions pour lutter contre le sexisme. **3 des mesures phares de ce rapport figurent dans le « Plan égalité » :**

- **Sur les violences : la formation et la spécialisation de la justice ;**
- **Sur l'éducation : la mise en œuvre réelle des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective ;**
- **Sur l'égalité professionnelle : l'application du principe d'*égaconditionnalité*, principe conçu et défendu par le HCE.**

Concernant les violences sexuelles, le plan confirme la mission confiée au HCE pour rechercher les modalités d'un meilleur accompagnement des femmes victimes, dont les conclusions seront présentées à l'automne.

D'une manière générale, des moyens importants devront être déployés pour que les mesures soient appliquées de manière efficace. Le HCE sera donc extrêmement attentif au bilan de la mise en œuvre qui lui sera adressé chaque année, comme aux délégations parlementaires aux droits des femmes, par le Comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes, chargé de suivre l'avancement du « Plan égalité ».